

MC Maintenance en Equipements Thermiques Individuels

Formation diplômante / en alternance. Code ROME : F1603



OCCITANIE

LOT



OBJECTIFS :

RNCP 37919
Education nationale
29/11/2022

Le titulaire de ce diplôme installe, entretient et répare chez un utilisateur ou en atelier des appareils de chauffage et de production d'eau chaude.

Ses activités le conduisent à gérer un stock, établir un diagnostic, rédiger un devis, une fiche d'intervention, une facture.

Il a également un rôle de conseil pour l'utilisation et de fonctionnement auprès du client.

DURÉE et ALTERNANCE :

1 an, soit 420 h.
1 semaine au CFA, 2 semaines en entreprises.

PUBLIC :

Jeunes de + 15 ans, adultes de moins 30 ans, salariés, demandeurs d'emploi.

PRÉREQUIS :

Etre titulaire du CAP Monteur en Installations thermiques.

ADMISSION :

Entrée permanente dans le cursus.

En apprentissage : Après un positionnement obligatoire, le contrat avec l'employeur, la convention CFA/Employeur et l'accord avec l'OPCO, l'apprenti est inscrit à l'Ecole des Métiers. *En formation continue* : après une information sur les différentes modalités d'accès à la formation, un entretien avec l'équipe pédagogique et un positionnement.

DÉLAI D'ACCÈS :

Durée estimée entre la demande et le début de la prestation : de 1 à 4 mois.

POURSUITE D'ÉTUDES :

- ➡ BP Monteur en Inst. du génie climatique et sanitaire, niveau 4 (2 ans)
- ➡ <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37919/>

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Formation sanctionnée par un examen final de niveau 3 : MC METI..
Des évaluations ont lieu régulièrement au cours de l'année et une MC blanche est organisée au 2^{ème} trimestre.

ACCESSIBILITÉ :



Les locaux de l'Ecole des Métiers sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : Pierrick HERBST 05 65 53 21 00.

CONDITIONS TARIFAIRES :

Coût / 1 an : 6 280 €

Le prix de cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge totale ou partielle par un financeur de la formation selon votre situation et votre statut.

PROGRAMME sur 35h :

- ➔ **Enseignement Professionnel :**
Technologie professionnelle
Travaux pratiques
Electricité
Gestion appliquée

- ➔ **Enseignement général :**
Français (maintien des connaissances)
Sciences physiques et chimiques
Langue vivante 1 / *Anglais*

MODALITÉS DE LA FORMATION :

Formation en présentiel et/ou distanciel. Le livret d'apprentissage /de stage est rempli à chaque période et assure la relation école/entreprise pendant les 2 ans.
Certains cours sont proposés en e-learning.
Suivi administratif et pédagogique sur la plateforme Net-Yparéo et Google suite Education.

RESSOURCES HUMAINES :

Formateurs spécialisés de l'entreprise artisanale. Les enseignants de l'Ecole des métiers se forment régulièrement aux différentes exigences réglementaires que requiert leur profession : pédagogie, sécurité, hygiène, perfectionnement professionnel, etc.
Au sein du Point Jeunes, une tutrice socio-éducative est chargée d'accompagner les apprenants dans leurs démarches socio-éducatives. C'est aussi un lieu privilégié d'écoute et d'aide.
La responsable du centre de ressources est également référente mobilité pour les apprenants souhaitant vivre une expérience professionnelle à l'étranger.
Du personnel de Vie Scolaire veille également au maintien de la discipline et au respect du règlement intérieur.
L'équipe administrative assure le suivi complet de la scolarité de l'apprenant, en relation étroite avec l'OPCO dont dépend la formation.

MOYENS MATÉRIELS :

Les travaux pratiques se déroulent dans l'atelier dédié, au sein du pôle Bâtiment de l'Ecole des Métiers.
Une salle de classe jouxtant l'atelier est destinée aux cours de technologie professionnelle.
La salle est équipée d'un vidéoprojecteur, comme toutes les salles de cours de l'Ecole des métiers.
L'école est également dotée d'un centre de ressources, d'un laboratoire informatique et d'un centre d'hébergement qui facilite l'accès à la formation des stagiaires les plus éloignés.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

Notre établissement est classé 3^{ème} d'Occitanie en nombre de départs en Mobilité des apprentis et formateurs, pour la période 2018-2020.

CONTACTS :

Contactez Sarah DELPECH de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Lot au 05.65.35.13.55/ 06 70 18 83 67 – s.delpech@cm-cahors.fr
Renseignements à l'Ecole des Métiers du Lot : 05.65.53.21.00 – edm46@cm-cahors.fr

ECOLE DES METIERS DU LOT

137, Rue Saint Ambroise – 46000 Cahors – T : 05 65 53 21 00 – F : 05 65 53 21 05
www.edm-cahors.fr – edm46@cm-cahors.fr – SIRET : 130 027 931 00281

